

## RECENSEMENT MILITAIRE : UNE OBLIGATION DÈS 16 ANS

Tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie ou sur le site internet : <http://www.mon-service-public.fr> en se créant un espace personnel. Cette démarche doit s'effectuer le mois du 16<sup>ème</sup> anniversaire ou dans les trois mois suivants. A l'issue de cette démarche, la mairie remet une attestation de recensement qui doit être impérativement conservée dans l'attente de la convocation à la Journée de Défense et Citoyenneté (JDC). Cette attestation sera réclamée, notamment, lors de l'inscription de tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique. Cette démarche permet également l'insertion systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.



## APPEL AUX CONTRIBUTIONS

Pour le 100<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice de 1918, la municipalité souhaite mettre en place une exposition avec pour thème les souvenirs de guerre de l'époque (correspondance, uniformes, journaux, matériels divers...). Si vous possédez de tels témoignages du passé, vous pouvez les prêter à Fabienne Deflubé (0608619175) ou Benoît Bouet (0232560627).

## ETAT CIVIL

### Naissances

- Pierre SOURDON, né le 16 septembre 2017 à Montivilliers
- Maho MEULAN, né le 13 novembre 2017 à Lisieux
- Jules MAYEUX, né le 15 novembre 2017 à Lisieux

### Décès

- Enfant Pierre Sourdon, décédé le 24 septembre 2017 à Montivilliers
- Mme Catherine DESPRÉS, décédée le 30 octobre 2017 à Rouen
- Mme Nicole MAMEAUX ép. LENORMAND, décédée le 22 décembre 2017 à Lillebonne

### Mariage

- M. Quentin HÉLOU et Mme Justine FERREIRA DE ABREU, le 23 septembre 2017

## LA MAIRIE

2621 Chemin de la Vierge - 27500 Corneville-sur-Risle  
Tel : 02 32 57 00 44 - Fax : 02 32 41 70 67  
Mail : [mairie-de-cornevillesurrisle@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-cornevillesurrisle@wanadoo.fr)

Permanences : Mardi de 16h30 à 18h30, jeudi de 10h à 12h et vendredi de 14h à 16h.



[www.facebook.com/Mairie-de-Corneville-sur-Risle](http://www.facebook.com/Mairie-de-Corneville-sur-Risle)

**ERRATUM** : Dans le précédent numéro, une erreur s'est glissée pour la personne en charge des inscriptions de VIVAYOGA. C'est donc M. Didier TRICOCHÉ, le professeur, que vous pouvez joindre au 06.12.64.37.33 et qui se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.

Le tri des papiers et cartonnets évolue ! Désormais, je les dépose ensemble dans la colonne d'apport volontaire de la commune.

BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE, BRIQUES ALIMENTAIRES, EMBALLAGES EN MÉTAL



Sac ou bac jaune

NOUVEAU ! TOUS LES PAPIERS ET CARTONNETTES



Colonne d'apport volontaire

BOUTEILLES, POTS ET BOCAUX EN VERRE



Colonne d'apport volontaire

[www.sdomode.fr](http://www.sdomode.fr)

[www.consignesdetri.fr](http://www.consignesdetri.fr)

Tous les papiers et cartonnets sont désormais à trier en apport volontaire, dans la même colonne. En les retirant du bac ou du sac jaune, ils sont préservés des souillures et ainsi mieux recyclés. Par contre, les briques alimentaires restent dans le bac / sac jaune. En effet, elles sont composées de 3 matériaux : carton, plastique et aluminium. Elles se recyclent donc différemment des cartonnets.

## Vie économique

### BAR ÉPICERIE CHEZ SOPHIE

Fiers des entreprises de la commune, nous avons à cœur de vous présenter leurs activités. Aujourd'hui, c'est Sophie Harel qui nous ouvre les portes de son commerce...

Chez Sophie, c'est le cœur du village. Relais postal, épicerie, bar, brasserie, tabac, presse, FDJ et dépôt de pain, vous retrouvez tous les services dont vous avez besoin depuis 3 ans, date à laquelle Sophie Harel a repris le commerce de Mme Pinel, qu'elle a beaucoup modernisé depuis, par ses propres moyens. Et les projets ne s'arrêtent pas là. Sophie espère, en effet, rendre accessibles les WC aux personnes à mobilité réduite mais aussi installer un terrain de pétanque et une aire de jeux pour enfants devant son commerce dès que le parking sera refait. Aidée par sa fille Julie, Sophie se fait aussi un plaisir d'accueillir l'entraînement des joueurs de fléchettes tous les vendredis soirs. Et il semblerait que cela leur porte chance puisque la Team Sophie, championne de France, a participé aux championnats du monde à Las Vegas en 2017. **Ouverture du lundi au vendredi de 6h à 20h et le samedi de 8h à 20h. Service de petite brasserie tous les midis. 1320 av Robert Planquette à Corneville-sur-Risle - Tel : 02 32 57 01 78**



# LE CORNEVILLAIS

Bulletin d'informations municipales n°2 - janvier 2018



Chers Cornevillais,

L'année 2017 vient de s'achever et n'aura pas été neutre, tant sur le plan politique qu'événementiel. En effet, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017, les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale ont fusionné. Notre communauté de communes s'est donc enrichie de 14 communes et de 7 000 habitants supplémentaires. Même si l'union fait la force, il n'en reste pas moins que le pouvoir décisionnel de chaque commune se réduit. Corneville, notamment, ne possède plus que 2 sièges sur les 48 existants. Il faudra donc compter sur la bienveillance de l'ensemble des élus communaux pour agir uniformément et de façon cohérente pour le développement de l'ensemble de ce nouveau territoire qui, depuis peu, s'attache également à la gestion des affaires scolaires.

Autre point fort de cette année, l'inauguration de la dernière phase de sécurisation de la côte de Corneville. Particulièrement accidentogène, ce tronçon de 2,5 km est emprunté chaque jour par 5 600 véhicules, dont 350 poids lourds. Plusieurs transformations ont donc été opérées : construction d'ouvrages d'art, rectification de virages, terre-pleins, clôtures pour guider les animaux, etc... Après 5 ans de travaux entrepris par le Département et la Région pour un coût de 10 M€, sécurité et fluidité sont désormais au rendez-vous.

Autre inauguration très attendue en 2017, celle du nœud de raccordement de la fibre optique qui a eu lieu cet automne. Bientôt, les foyers et les entreprises cornevillaises pourront profiter de ce formidable outil, garant de notre attractivité et de notre avenir. En effet, la fibre optique annonce un gain de productivité et certains sur le plan économique. Sa vitesse extraordinaire garantit une connexion fiable et performante, assurant par la même un gain de productivité et de compétitivité.

Sur le plan des réalisations communales, 2017 aura été une année riche. Ainsi, par l'intermédiaire du SIEGE (Syndicat Intercommunal de l'Electricité et du Gaz de l'Eure), Corneville a agi sur l'effacement des réseaux d'électricité et de téléphone du centre sportif jusqu'au centre des Ruelles, soit 600 mètres. Nous avons également largement œuvré pour l'accessibilité des équipements publics et nous continuerons à le faire dans les années à venir. Ici et là, nous avons effectué des travaux de sécurisation, d'entretien ou d'aménagement, à l'image de la sente piétonne de 400 mètres entre la mairie et les Ponts Gras ou encore de l'isolation phonique de la salle des fêtes.

L'équipe municipale fait le maximum pour rendre notre commune dynamique et attrayante grâce à ses idées, son énergie et son implication. Mais la baisse des ressources : dotations de l'Etat, fiscalité locale (exonération pour 80 % des foyers de la commune d'un tiers de la taxe d'habitation en 2018, une mesure qui sera reconduite chaque année jusqu'en 2020), seront inévitablement un frein pour nos investissements d'aujourd'hui et du futur. Autre sujet d'inquiétude, la suppression des contrats aidés qui représentent une part non négligeable des employés communaux avec notamment 2 agents sur 4 aux espaces verts.

Tous ces événements de 2017 annoncent un tournant pour Corneville. Nul doute que certains d'entre eux donneront un nouvel élan au développement de notre commune. Mais dans les années à venir, au regard des annonces sur les finances publiques, il faudra faire preuve d'originalité et d'adresse pour continuer à mener à bien des projets ambitieux.

Meilleurs vœux à toutes et à tous, que cette nouvelle année vous apporte santé et réussite dans vos projets.

Jean-Claude Garnaud  
Maire de Corneville-sur-Risle

BREVES

### PACS, DÉSORMAIS EN MAIRIE

L'enregistrement des Pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice.

### PERMIS DE CONDUIRE ET CARTE GRISE

Dans le cadre de la réforme de la délivrance des titres, le dépôt des dossiers de Permis de conduire et de Cartes grises n'est plus possible à la préfecture. Les demandes seront désormais réalisées par voie dématérialisée sur le site [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr)\* ou auprès des professionnels de l'automobile agréés pour les cartes grises.

\* [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr) vous permet également de faire vos demandes de CNI et de passeports.



### FRANCE CONNECT : UN ACCÈS SIMPLIFIÉ AUX ADMINISTRATIONS EN LIGNE

Vous avez déjà un compte auprès d'[Impots.gouv.fr](http://Impots.gouv.fr), d'[Ameli.fr](http://Ameli.fr), de La Poste ou de Mobile Connect et moi ? Désormais, France Connect est le bouton qui vous permet de vous connecter aux services publics en ligne en utilisant l'un de ces quatre comptes. Aucune inscription au préalable. Plus besoin de mémoriser de multiples identifiants et mots de passe. Vous avez désormais la garantie que lorsque vous utilisez l'un de ces comptes pour accéder à un service en ligne, seule votre identité est transmise. Rien d'autre.

### DU NOUVEAU DANS LES ASSOCIATIONS

M. Alexandre MONLON, est désormais le nouveau Président du Club Mouche. Pour l'Atelier Choral, c'est Mme Françoise GOUJON qui prends les rênes. Quant aux Anciens combattants, un nouveau bureau a été élu, dont M. Delabarre est Président et M. Rémy Leclair vice-Président.

## AGENDA

Date  
Manifestation  
Date  
Manifestation  
Date  
Manifestation  
Date  
Manifestation  
Date  
Manifestation

## Festivités de Noël ZOOM SUR LES TEMPS FORTS

### Concert de l'atelier choral

Le 16 décembre dernier à l'église, plus de 80 spectateurs ont assisté au concert de Noël de l'Atelier Chorale de Corneville, composé d'une trentaine de passionnés, dont 6 hommes. Cette représentation, toujours de grande qualité reste le reflet d'un travail régulier. En effet, depuis près de 15 ans, les choristes se donnent rendez-vous une fois par semaine pour travailler des chants classiques, folkloriques, mais aussi des chansons issues de la variété. Mais dès novembre, nos chanteurs changent de registre et répètent les chants de Noël pour le concert de fin d'année.



Si vous aussi, vous souhaitez intégrer la chorale, n'hésitez pas, d'autant que la formation recherche alti, ténors et basses... avis aux amateurs !

### Marché et chants de Noël à l'école

Cette année, les parents d'élèves, l'USEP et l'OCCE ont proposé un joli marché de Noël où des articles, fabriqués par les parents et les enfants, étaient proposés à la vente en plus des gâteaux, vin et chocolat chauds. En parallèle, enseignants et élèves ont animé la soirée avec de magnifiques chants de Noël. Ce premier marché a été une réussite et l'argent récolté participera en partie au financement de la classe de mer des GS et des CP. D'autres manifestations sont également prévues dans ce sens : Loto, repas dansant etc... A vos agendas !



Un marché de Noël bien achalandé grâce au travail créatif des parents et des enfants.



## LE CORNEVILLAIS

Rédacteur en chef : Jean-Claude Garnaud  
Photo : Commission communication  
Rédaction, mise en pages et impression 700 ex :  
NOTA BENE - 06 15 14 45 67  
www.communication-normandie.fr  
En couverture : Remise de médailles lors de la cérémonie des Vœux

## Très Haut Débit LA FIBRE OPTIQUE BIENTÔT DANS NOS FOYERS

Ayant la propriété de pouvoir véhiculer plusieurs centaines de Gbits à 80 km/s sans perte de débit, la fibre est le média par excellence. Elle offre pour les professionnels et les particuliers, un ensemble de services de nouvelle génération.

Depuis l'inauguration cet automne du nœud de raccordement optique, tout s'accélère. Les travaux de raccordement aux armoires de rue sont terminés. Désormais, ces dernières peuvent desservir à leur tour les foyers cornevillais par le procédé FTTH (Fiber to the home). Pour cela, il s'agit d'activer les prises des foyers qui en ont fait la demande moyennant un coût de 110 € pour être raccordées au réseau fibre optique et sous réserve d'être à moins de 100 m de la voie publique. Au-delà de ces 100 m, un surcoût est à prévoir. Quatre opérateurs ont déjà décidé de s'installer dans le territoire : Webox, K-net, Comcable et Ozone. L'offre se développant, les grands opérateurs tels Orange, SFR ou Bouygues devraient suivre également. Une réunion publique, pour information est prévue. *Pour savoir si votre habitation est éligible à la fibre optique, il vous suffit de vous rendre sur le site [www.eureka-thd.fr](http://www.eureka-thd.fr) et de cliquer sur l'onglet "éligibilité". Vous pourrez dès lors connaître la technologie qui vous desservira et les opérateurs qui pourront vous proposer des abonnements. Vous pouvez par ailleurs envoyer un mail à [contact@eureka-thd.fr](mailto:contact@eureka-thd.fr) ou contacter Eureka@ au 0 805 76 27 27.*



Après la pose de la fibre optique, des armoires de rue et du nœud de raccordement, les foyers peuvent être desservis depuis le début de l'année. Les interventions devraient avoir lieu jusqu'en juin.



## Chantier routier LA CÔTE DE CORNEVILLE TOTALEMENT OPÉRATIONNELLE

Ce chantier routier d'envergure a nécessité de modifier le site, notamment le cours du Bédard, ruisseau qui serpente dans la vallée, et le cheminement du GR 224 qui passe désormais sous la départementale. Pour préserver l'environnement et la biodiversité, un cahier des charges précis a été mis en place, visant à réduire les impacts sur la qualité des eaux superficielles mais aussi sur la flore et la faune. Ainsi, par exemple, l'élimination de la chute d'eau auparavant en place et la création de puits de lumière permettent désormais d'assurer la circulation et le développement des poissons migrateurs mais aussi le retour de l'écrevisse à pattes blanches. Les berges ont quant à elles été stabilisées dans le respect des essences locales, en reconstituant la formation buissonnante et arborée originale, préservant ainsi les niches des chauves-souris. Enfin, le traitement des eaux grâce à l'aménagement d'un bassin et d'un filtre à sable avant rejet dans le milieu naturel prémunit le site de toute pollution. *Coût des travaux, 10 millions d'€ financés à 72 % par le Département et à 28 % par la Région.*

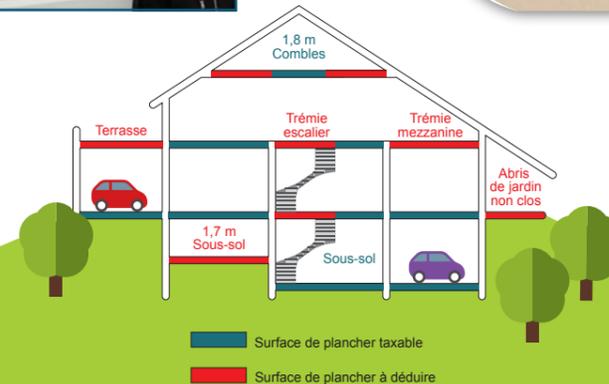
## HAREL COUVERTURE : UN NOUVEAU VENU DANS L'ENTREPRENEURIAT CORNEVILLAIS

M. Harel, intervient sur tous vos travaux de couverture et de zinguerie en neuf, en rénovation ou en réparation. Devis gratuit. Contact : 06 47 54 78 35 - [harelcouverture@laposte.net](mailto:harelcouverture@laposte.net)



## Construction neuve TAXES ET REDEVANCE, COMMENT LES CALCULER ?

Les autorisations de construire, d'agrandir, de rénover ou d'aménager peuvent générer des taxes et des participations d'urbanisme comme la taxe d'aménagement (composée d'une part communale et d'une part départementale) et la redevance d'archéologie préventive (exigible uniquement pour les constructions avec fondations). **N'oubliez pas de les prévoir dans votre budget !**



### La taxe d'aménagement (TA)

La part communale votée par la commune varie de 1 à 5% mais peut atteindre un maximum de 20% dans les secteurs nécessitant des travaux substantiels d'équipements publics. Renseignez-vous auprès de la mairie. La part départementale, rajoutée, est quant à elle de 2,5 %.

### La redevance d'archéologie préventive (RAP)

Le taux est de 0,4% pour tout projet affectant le sous-sol.



Pour les 100 premiers m<sup>2</sup> des locaux à usage d'habitation principale et leurs annexes, un abattement automatique de 50 % est appliqué sur la valeur forfaitaire.

### La bonne formule de calcul

Surface taxable\* X Valeur forfaitaire\*\* X Taux

\* la surface taxable est la somme des surfaces de plancher closes et couvertes avec une hauteur de plafond de plus de 1,8 m. (voir schéma)

\*\* La valeur forfaitaire est fixée chaque année par m<sup>2</sup> de surface de construction. Elle est à ce jour de 705 €.

## DOSSIER

## Santé / Social C'EST BON À SAVOIR ...

Action sociale, secours, solidarité, santé sont autant de points sur lesquels la municipalité porte ses efforts. Voici donc un petit tour d'horizon des infos et conseils astucieux !

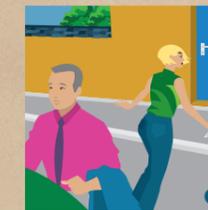
### Action sociale personnes âgées LE REPAS DES AÎNÉS

La commune de Corneville intervient au niveau de l'aide et de l'action sociale mais aussi pour l'animation des activités sociales. Ainsi en octobre dernier, Corneville a rendu hommage à ses aînés lors du traditionnel repas des anciens. Pour l'occasion 112 convives de plus de 65 ans s'étaient donnés rendez-vous autour de Mme Marie Landrin (89 ans) et M. Jacques Lejars (89 ans), les doyens de l'assemblée. A noter qu'un panier garni a également été offert aux anciens qui n'ont pu se déplacer pour raison de santé, comme notre doyenne communale, Mme Simone Ferrand, 96 ans. Par ailleurs, pour les fêtes, Jean-Claude Garnaud et Thérèse Bertrand ont visité toutes les personnes de plus de 80 ans pour leur remettre une boîte de chocolats.



### LA PRÉSENCE VERTE, PENSEZ-Y ! Plus d'informations au 02 32 23 42 90

Afin de soutenir les personnes âgées désirant rester chez elles, le CCAS de Corneville apporte un soutien financier à la mise en place du système "Présence Verte". La Présence Verte est un service de téléassistance pour le maintien à domicile des personnes âgées. Particulièrement indiqué en milieu rural, il assure une intervention et des secours rapides ainsi que la sécurisation des personnes seules à domicile. En effet, en cas de besoins, une simple pression sur le bouton de déclencheur permet de lancer un appel vers la centrale d'écoute 1. L'abonné est, dès lors, mis en relation avec un opérateur. Ce dernier écoute et identifie ses besoins afin de lui apporter la réponse la mieux adaptée 2. Les personnes du réseau de solidarité de l'abonné sont immédiatement averties. Ce réseau est constitué de 2 à 4 personnes appartenant au voisinage immédiat, aux amis ou à la famille de l'abonné, auxquelles s'ajoute le médecin traitant 3. En cas de nécessité, ou d'absence des personnes du réseau de solidarité, les services d'urgence sont immédiatement alertés (gendarmerie, pompiers, Samu) 4.



### Prévention santé LE MONOXYDE DE CARBONE, UN ENNEMI INODORE ET INVISIBLE

Chaque année, au cours de la période de chauffe, plusieurs milliers de personnes sont victimes d'une intoxication au monoxyde de carbone. En hiver, faites vérifier et entretenir vos installations de chauffage et de production d'eau chaude ainsi que les conduits de fumée par un professionnel qualifié. Pensez également à aérer dix minutes tous les jours, et à maintenir les systèmes de ventilation en bon état de fonctionnement et ne jamais boucher les entrées et sorties d'air.



Tout le monde peut utiliser un DAE. Néanmoins, si vous souhaitez vous former aux gestes de premiers secours et à l'utilisation du DAE, vous pouvez contacter le CIS (centre d'incendie et de secours) de Pont-Audemer au 02 32 20 30.

### Santé 2 DAE À CORNEVILLE

50 000 personnes meurent en France suite à un arrêt cardiaque, soit environ 130 décès/jour. **Afin de secourir dans les meilleurs délais, la commune a investi 7 000 € en 2013 dans deux défibrillateurs automatiques externes (DAE) accessibles au Parc Sportif et à la Salle des Fêtes de Corneville.**

Le DAE est composé de deux électrodes à placer sur le thorax du patient. Un ordinateur, à l'intérieur du défibrillateur, analyse dès lors le rythme cardiaque du patient via les électrodes. L'ordinateur détermine si un choc est recommandé pour sauver la victime. Si un choc est nécessaire, le défibrillateur donnera les instructions vocales pour défibriller le patient en toute sécurité.

Le défibrillateur est totalement sécurisé : l'utilisateur ne peut pas administrer un choc sans que l'appareil ne l'autorise.

**Néanmoins, avant toute utilisation et pour ne pas perdre de temps, veillez à appeler le SAMU (15 ou 112) qui sera en mesure de prendre la suite des soins.**

### Optique à domicile

Depuis quelques mois, Laëticia Bacouel, opticienne lunetière diplômée, propose ses services à domicile sur Corneville. Désormais, le choix des montures parmi plus de 250 modèles, les prises de mesures et le réglage des lunettes est possible chez vous, que vous ayez des problèmes de mobilités pour vous rendre en magasin ou pas. Pour information, le déplacement et le devis sont totalement gratuits et les démarches administratives prises en charge.

ZOOM Optique à Domicile : 07.71.13.51.05  
[www.zoom-optadom.com](http://www.zoom-optadom.com)